

visite d'un comité d'élection pour une division d'York, et les neuf autres l'avaient été par la visite du gouvernement responsable ; l'un était le siège du membre qui siège pour la petite ville de London, un autre, était le siège du membre pour Huron, et ainsi du reste. Mais il avait entendu qu'un autre membre de cette chambre qu'il ne voyait pas à sa place, avait été visité dernièrement par le gouvernement responsable. Si l'on en croyait le bruit courant, le gouvernement responsable sous une forme humaine s'était embarqué tout récemment à bord d'un steamboat à Montréal et s'était rendu jusqu'au comté de Champlain. Il ignorait si l'honorable membre pour le comté de Champlain avait trouvé que ce gouvernement responsable avait de beaux traits ou non, mais ce qu'il savait, c'est qu'il en avait été grandement étonné (rires de tous les côtés de la chambre.) Mais on nous disait qu'il fallait attendre de meilleures choses, que l'administration allait maintenant faire passer un grand nombre de mesures, telles qu'elles sont annoncées dans le discours de Son Excellence. M. Chauveau lut ensuite un extrait du *Transcript* pour montrer la confiance qui reposait dans l'administration, les propres partisans de cette administration. C'était un partisan peu généreux, en vérité, mais l'administration n'en avait point d'autre ; ce support était le seul qu'elle avait reçu de la presse d'un bout à l'autre du pays. Si les bons, messieurs du côté ministériel disaient ce qu'ils pensent de leurs chefs actuels, on verrait qu'ils diffèrent peu d'opinion avec les membres de l'opposition. Mais l'administration n'avait-elle pas admis officiellement, dans trois occasions principales, sa faiblesse et son entière incapacité ? L'administration n'avait-elle pas été aux pieds de ses partisans pendant la dernière session, et aux pieds de ses adversaires pendant la vacance. Que signifient toutes les négociations qui ont eu lieu ? Ne signifient-elles pas que certains des ministres voulaient abandonner leurs amis pour les remplacer par d'autres, ou que l'on cherchait à tromper des membres de ce côté-ci de la chambre ? Ils voulaient des Canadiens-français ; mais était-ce à des Canadiens-français capables de remplir des places que l'on s'était adressé ? Non, c'était à des personnes que le *Herald* appelait la teigne et la rogne des Canadiens-français (dregs and dribbles.) Les partisans du ministère pouvaient bien, s'ils le voulaient, être fiers de leur chef ; il leur abandonnait l'honneur de supporter un tel cabinet — un cabinet où l'on trouve la politique consistante, et la capacité de l'hon. membre pour l'Ottawa, l'éloquence de l'hon. membre pour le comté de Megantic, les longs et importants services du savant membre pour Huron, la longue expérience et le poids des bons membres de Cornwall et Kingston, et la haute renommée politique de celui qui est maintenant aux hustings de Missisquoi — ou si celui-ci ne réussit pas — la haute moralité put-être de son adversaire. Oh ! mais il oubliait l'amour pour les institutions anglaises, les sentimens britanniques d'un certain monsieur qui, selon la presse ministérielle, n'a pas un pouce de propriété foncière dans le pays, aucun caractère politique, aucune capacité professionnelle, qui selon la presse, n'aurait jamais dû être mentionné par personne, et qui pourtant a été nommé à la place de solliciteur-général pour le Bas-Canada, et est déjà candidat au comté de Champlain. Jamais le besoin d'une administration puissante ne s'est fait sentir comme à présent, il y a des mesures commerciales de la plus grande importance ; une nouvelle ère s'ouvrait sur tout ce continent, le tems était venu où le Canada devait chercher dans lui-même ses moyens d'existence, ce que ne pouvait faire l'administration qui est maintenant à la tête du pays. Pour beaucoup de membres, la question n'était pas de savoir si l'amendement était correct ou non, mais quel serait le résultat de leur vote par rapport au sort de l'administration. Les bons, messieurs étaient précisément comme des enfans dans une certaine partie des Etats-Unis, où l'on se rappelle encore les dernières invasions des Français. Là les mères pour effrayer leurs enfans, n'ont qu'à leur dire : *Rouville et les Français*. De même les *leaders* de l'administration actuelle se font suivre de leurs partisans en leur criant sans cesse : *Baldwin et les Français* (rires et applaudissemens.) Ces appréhensions étaient ridicules à l'extrême et ne s'accordaient nullement avec la théorie et la pratique de la constitution anglaise. On se plaignait que les Canadiens-français ne voulaient pas joindre l'administration sur des motifs d'origine. L'administration voulait les proscrire, parce qu'ils ne voulaient pas proscrire les autres. Leur religion, leur langue, leurs lois, leur étaient chères, autant que la vie, plus même que la vie, mais elles ne pouvaient être conservées que par des efforts réunis ; ces objets d'affection ne devaient pas être traînés dans les luttes politiques, que lorsque l'on était forcé de le faire ; il était fâché de lire que la proscription existait encore contre eux jusqu'à un certain point dans l'exclusion de la langue française des records de la chambre ; cette opposition était injuste ; mais parce qu'ils étaient exclus, ils ne cherchaient pas à exclure les autres, ils demandaient à obtenir justice, et rien de plus.

M. Boulton dit qu'il concourait dans plusieurs points avec l'honorable membre pour le comté de Québec ; il désirait lui aussi un gouvernement fort ; mais pour le rendre fort il fallait lui prêter un support convenable. Il ne pouvait voir pour quel motif les bons, membres de l'autre côté faisaient opposition au gouvernement, il n'y avait devant le pays aucune grande question politique sur lesquels ils pussent être en désaccord. Il y avait eu des changemens dans l'administration qui selon les uns devaient renforcer le gouvernement, et l'affaiblir selon les autres. Quelques-uns de son côté différaient d'opinion entr'eux, mais cela ne les empêcherait pas de supporter le ministère. Lui-même il n'approuvait pas plusieurs de ses mesures ; il ne l'approuvait pas, lorsqu'il le voyait s'aboucher avec des *loosefish*. Il fit ensuite quelques remarques sur la question des adjudans de milice ; il pensait que

l'hon. orateur avait agi honorablement. Il admettait aussi que le bureau des terres de la couronne n'était pas dans un bon état, mais il espérait que l'on pouvait y apporter remède. Les dernières nominations au Conseil législatif n'avaient pas eu non plus l'approbation du pays, (l'orateur appela M. B. à l'ordre) M. Boulton lut ensuite un extrait du rapport de Lord Durham où il était dit que la présente génération des canadiens-français ne prêterait jamais une soumission loyale au gouvernement, il savait que cette assertion était une calomnie et il espérait que les membres de cette origine, après cela n'iraient point voter pour l'amendement de M. Baldwin.

M. Watts dit que le membre pour Leeds avait lu des extraits du rapport de Lord Durham afin de faire naître la division dans les rangs de leurs adversaires, mais qu'il était sûr qu'il avait manqué son but ; il n'y a pas de doute que si l'hon. membre se fut adressé à une populace, il aurait réussi. On a reproché aux canadiens-français d'être unis, mais les membres du Haut-Canada ne s'étaient-ils pas unis aussi pour enlever à l'église de Rome, ce qu'elle considérait comme sa propriété, les biens des jésuites ? Un grand nombre des autres dénominations du Haut-Canada n'avaient-ils pas joint les méthodistes pour priver l'église d'Angleterre de ses droits dans une université ? Les canadiens avaient été aussi accusés d'agir avec partialité, comme jurés, et d'avoir violé leurs sermens comme tels ; quelques cas, arrivés après la rébellion, avaient été cités à l'appui de cette assertion. Il voulait bien admettre que les canadiens, à cette époque, peuvent n'avoir pas été trop pressés à condamner leurs compatriotes à l'échafaud, et ceci ne peut leur être reproché comme un grand crime, mais sous ce rapport avaient-ils été pires que l'autre ? avaient-ils été pires que des membres même de cette chambre ? Il n'y avait qu'à retarder la manière dont se donnent les sermens les membres des comités des élections contestées pour savoir qu'ils n'étaient pas les seuls. La chambre ne se rappelait-elle pas la manière dont avait été donnée la décision d'un comité, au moment même de la clôture (rires.) Il demanda ensuite quelle portion du ministère représentait le Bas-Canada et ce que le Bas-Canada avait à attendre de ce ministère ? Il ne pourrait absolument rien attendre, car, bien que les deux provinces fussent unies en une seule, cependant elles devaient avoir chacune une législature séparée ; et tandis que les membres du Haut-Canada avaient tout ce qu'ils demandaient, on ne faisait rien pour le Bas. Il demandait à n'importe quel membre du Bas-Canada s'il avait quelque confiance dans ce ministère ? Les amis même de ce ministère n'avaient aucune confiance en lui (écoutez, écoutez.) Il demandait ce qui avait été fait pour les townships de l'Est depuis 1843 ? L'administration avait obtenu le support des membres de ces parties du pays en leur promettant les bills des municipalités et des écoles ; ces mesures leur avaient été promises pendant deux sessions et l'on n'avait tenu aucune promesse, et maintenant à l'ouverture de la troisième session, lorsqu'on leur demande s'ils présenteront quelque-une de ces mesures, ils répondent qu'ils le feront, mais qu'ils ne peuvent faire aucune promesse ! Toutes les fois que des membres des townships de l'Est avaient demandé au ministère d'introduire quelques mesures au profit du Bas-Canada, le ministère a toujours refusé de le faire, en disant, pensez-vous que nous allons pour l'amour de huit ou neuf d'entr'e vous irriter tous les membres du Bas-Canada ? En effet, le ministère ne pouvant pas, quand même il l'aurait voulu, faire passer des lois pour le Bas-Canada, et pour pouvoir cela il rapporta que lorsque le bill des écoles fut mis devant la chambre dans la dernière session, il avait demandé à faire quelque amendement ; et voyant que le membre pour Sherbrooke avait d'autres amendemens à faire, il lui demanda à faire sa motion. L'hon. membre lui répondit qu'il ne pouvait pas faire passer les siennes. Il alla alors trouver le procureur-général Smith qui le référa à l'hon. membre pour Ottawa, qui brula la tête et refusa de rien faire ; il alla alors à M. Chabot et le pria de proposer son amendement pour lui M. Chabot l'entreprit avec plaisir, et réussit à le faire adopter, et M. Smith le remercia des améliorations qu'il avait suggérées au bill (rires prolongés.) Il existait un grand mécontentement dans les townships de l'Est contre le gouvernement, et les journaux avaient commencé à se plaindre de l'indolence de leurs membres ; les choses leur paraissaient aller de mal en pis, bien loin de s'améliorer. Le ministère devenait chaque jour de plus faible en plus faible ; il avait perdu l'Islet, il perdrait aussi Dorchester, et il pouvait dire qu'il avait aussi perdu Drummond. Il s'inquiétait peu qui était au pouvoir, il supportait les mesures, et non les hommes. L'hon. membre termina en disant qu'il espérait que les membres des townships supporteraient l'hon. membre pour Terrebonne qui avait déjà prouvé qu'il était ami de son pays, qui avait protégé les intérêts agricoles, lorsqu'ils en avaient besoin, et sous le pouvoir duquel le pays ne pourrait manquer d'être prospère.

M. McDonald, de Glengary, parla quelque tems, après avoir félicité l'honorable membre pour Drummond sur la démarche qu'il venait de faire. Il termina son discours en demandant une dissolution du parlement, et il assura que tout ce que demandaient les libéraux, c'était une nouvelle élection ; il ne put exprimer l'opinion de la majorité en disant que le ministère actuel n'avait pas la confiance du Haut-Canada ; il était fier de sa position, il savait bien que le ministère ne résignerait pas, mais il était certain qu'il serait défait.

M. Hale parla quelque tems ensuite disant qu'il était satisfait de la manière dont le Bas-Canada était représenté dans le ministère, il pensait même qu'il y avait plus que sa juste part.

M. Robinson se leva pour répondre aux remarques que l'on avait faites au sujet de la préférence accordée au Haut-Canada sur le Bas ; il pensait